

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 22 janvier 2024

Portant délégation de signature à **M. Christophe MATHIEU** Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables et **M. Jacques CHAPLE** Chef de service planification au sein du Pôle espace public et mobilités durables et à **Mme Laurence HANDEL** Directrice générale adjointe des services publics et mobilités durables à Limoges Métropole

NP 24014

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1011-1 et L. 1011-10

Par la délibération n°11 du 20 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président

CONSIDÉRANT que M. Christophe MATHIEU assure les fonctions de Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière au sein du Pôle espace public et mobilités durables

CONSIDÉRANT que M. Jacques CHAPLE assure les fonctions de Chef de service planification au sein du Pôle espace public et mobilités durables

CONSIDÉRANT que Mme Laurence HANDEL assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsables du Pôle espace public et mobilités durables

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Le présent arrêté énonce l'article L1011-10 du 31 décembre 2023

ARTICLE 2 Délégation est émise, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 1011-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Christophe MATHIEU, Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière au sein du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'adhésion des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
- Tout acte de commande, y compris sous le régime BNCFL et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre en vertu de l'article L. 1011-10 du Code général des collectivités territoriales et de la stratégie foncière
- Tous les ordres de services de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
- Documents reçus ou émis en fin de contrat dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
- Attributions de service fait, les attributions de bonne exécution des prestations partielles de travaux, attribution de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
- Etats régulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière intervenant, par engagement, régulièrement, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un devis relatif au acte signé.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Christophe MATHIEU, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024

 **ARR_SIGN_24816_MATHIEU.pdf**
(.pdf, 157,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**